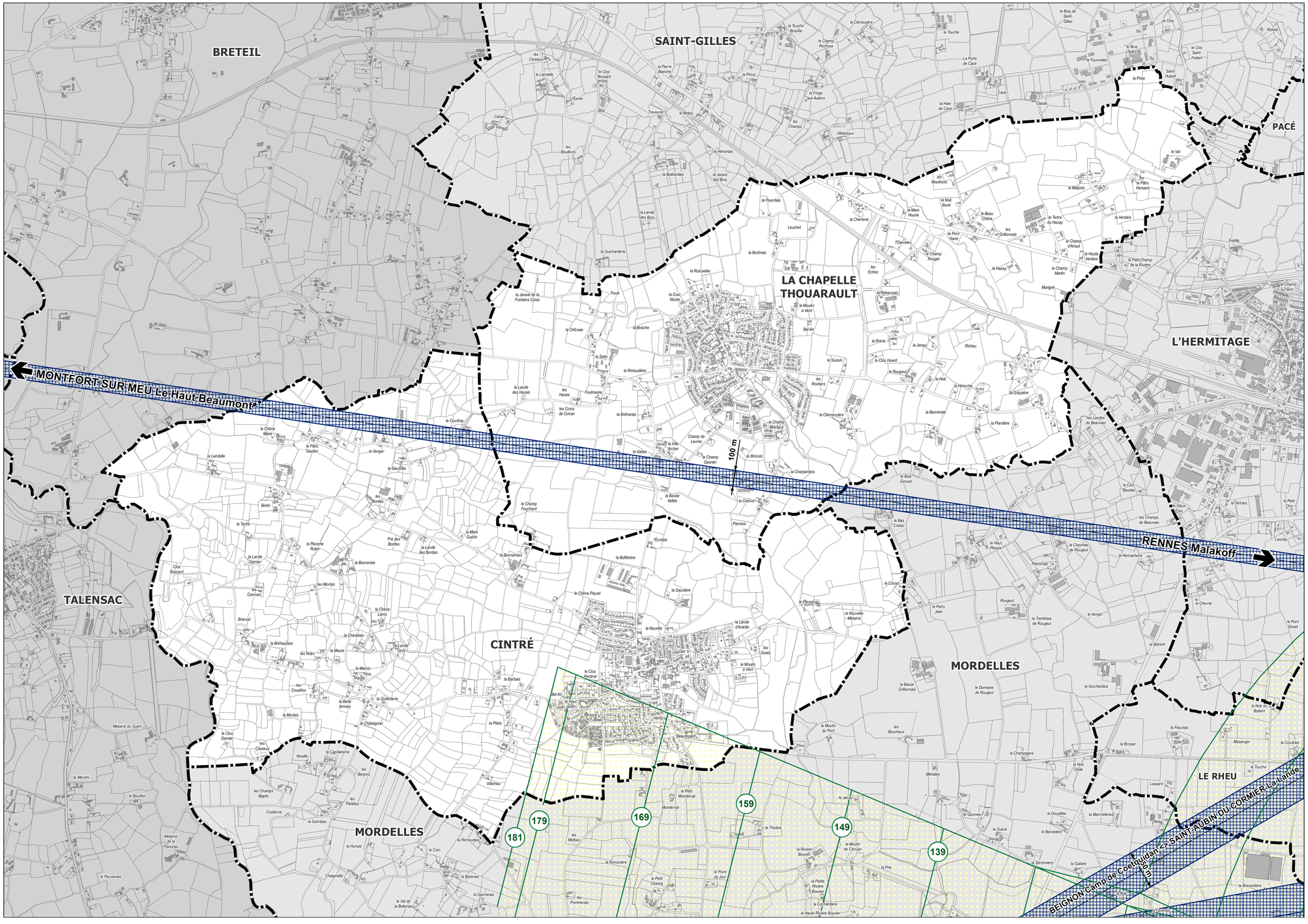

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

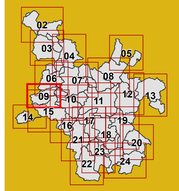

E - ANNEXES

E-1 Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

E-1-3 Radioélectriques et aéronautiques

Plan E-1-3.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Elaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019

Echelle : 1 / 10 000
Décembre 2019

Eléments de contexte

Limite communale

Parcelle et bâti cadastral

Servitudes radioélectriques

Station radioélectrique

Servitude de protection des centres de réception radioéléctrique contre les perturbations éléctromagnétiques (PT1)

Zone de garde

Zone de protection

Servitude de protection des centres radioéléctriques d'émission et de réception contre les obstacles (PT2)

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire de dégagement

Zone spéciale de dégagement

Servitudes aéronautiques

129

119

Servitude aéronautique de balisage (aérodromes civils et militaires) (T4) et de dégagement de l'aéroport contre les obstacles (T5)

T7

Servitude aéronautique établie à l'extérieur des zones de dégagement (T7)
(non cartographiée sur le plan. Elle s'applique sur l'ensemble du territoire de Rennes Métropole en dehors des secteurs concernés par les servitudes T4, T5)

N

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU), déc.2019 ; ©DGFiP (cadastre) 2017
©Rennes Métropole (SIG), (données PVCI) jul.2018 ; ©Ville de Rennes
(fond de plan topographique général), déc.2018

Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU), Déc.2019

Logiciel SIG : ArcGis, 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)

0 250 500 m.